COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

Système éducatif : acteurs, égalité et pilotage

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Politiques publiques · 18 min

Système éducatif : acteurs, égalité et pilotage

Comprendre la répartition des rôles dans l'éducation et raisonner sur l'accès et la réussite.

À la fin de cette fiche

- Comprendre la répartition des rôles dans l'éducation et raisonner sur l'accès et la réussite.
- Résoudre le cas proposé et expliquer votre raisonnement sans le cours.

Un service national et plusieurs acteurs

L'État organise le cadre national de l'éducation, notamment programmes, diplômes et personnels relevant de ses compétences. Rectorats et services départementaux mettent en œuvre l'action dans leur périmètre. Les collectivités contribuent au fonctionnement selon leurs attributions : communes pour les écoles, départements pour les collèges, régions pour les lycées, notamment sur les bâtiments et équipements. Il faut distinguer compétence pédagogique, gestion immobilière et gestion de personnels. La répartition n'est pas une autorisation pour chaque acteur d'intervenir sur tout.

Établissements et enseignement supérieur

Dans le second degré, les établissements publics locaux d'enseignement ont une organisation et des instances propres ; le chef d'établissement exerce ses attributions dans ce cadre. Les universités disposent d'une autonomie dans le cadre légal du service public de l'enseignement supérieur. Autonomie ne signifie ni indépendance à l'égard de toute règle nationale ni absence de contrôle. Un attaché peut contribuer au budget, aux RH, à la scolarité ou au pilotage selon son poste ; ces métiers demandent de comprendre les interlocuteurs et les circuits de décision.

Égalité, inclusion et conditions d'apprentissage

L'accès à l'école, l'orientation, les besoins particuliers, le décrochage et les écarts de réussite posent des questions différentes. Une mesure peut améliorer une moyenne sans réduire les inégalités. Pour analyser une politique, identifiez public, obstacle, instrument et effet recherché. Distinguez moyens alloués, présence effective, progression et résultat final. Un indicateur doit être lu à population et contexte comparables, sans attribuer une difficulté à un seul facteur.

Construire une QRC

Définissez le problème précis, nommez les acteurs et décrivez comment la mesure peut agir. Sur le numérique éducatif, un équipement ne suffit pas : accès, formation, usages pédagogiques, maintenance et protection des données comptent. Sur une réforme, distinguez annonce, texte applicable, mise en œuvre et évaluation. Actualisez les dispositifs et chiffres à partir des publications ministérielles ; ne faites pas d'une donnée ancienne une description de la session actuelle.

À vous de jouer

Une région équipe les lycées en ordinateurs. Le nombre d'appareils livrés double, mais aucun bilan d'usage n'existe. Rédigez le plan d'une QRC sur les conditions nécessaires pour que cet équipement améliore l'apprentissage.

Correction · raisonnement détaillé

Réponse possible : l'équipement est un moyen utile mais son effet dépend de l'usage. 1. Conditions matérielles : accès effectif, connexion, maintenance et assistance. 2. Conditions pédagogiques et organisationnelles : formation, contenus,

accompagnement et articulation avec les enseignants. 3. Évaluation : usage réel, progression et écarts entre publics, dans un cadre respectant les données personnelles. Le doublement des appareils ne démontre pas à lui seul une amélioration des acquis.

Vérifier votre réponse

Vous distinguez livraison, usage et apprentissage ; les acteurs sont associés à leur compétence réelle.

À retenir

• L'éducation associe l'État, les collectivités et des établissements aux rôles distincts.

• Un équipement est un moyen ; son effet éducatif doit être examiné.

Vérifiez vos connaissances

1. Quel acteur intervient notamment sur les bâtiments des collèges dans le cadre de ses compétences ?

A. Le département

B. La BCE

C. Le seul Conseil constitutionnel

D. Le Parlement européen

Correction : A
La répartition de base distingue écoles/communes, collèges/départements et lycées/régions pour les compétences correspondantes. Elle ne transfère pas toute la pédagogie aux collectivités.

2. L'autonomie d'une université signifie-t-elle l'absence de cadre national ?

A. Oui, aucune règle commune ne s'applique

B. Oui, aucun contrôle n'est possible

C. Non, une université n'a jamais aucune autonomie

D. Non, elle s'exerce dans le cadre légal applicable

Correction : D
L'autonomie est une capacité de décision organisée par le droit, pas une indépendance générale.

3. « Ordinateurs livrés » est principalement un indicateur de…

A. Réussite scolaire démontrée

B. Égalité des acquis garantie

C. Diminution certaine du décrochage

D. Moyens ou réalisation matérielle

Correction : D
La livraison décrit une réalisation. L'usage et les effets demandent d'autres observations et une méthode adaptée.

4. Pour analyser une réforme éducative récente, que faut-il distinguer ?

A. Les annonces et les résultats comme synonymes

B. Uniquement le nom du ministre

C. Le seul nombre de publications sur les réseaux

D. Annonce, texte applicable, mise en œuvre et évaluation

Correction : D
Ces quatre niveaux ne sont pas équivalents ; une annonce ne prouve ni application ni résultat.

Références

Éducation nationale — acteurs du système éducatif
www.education.gouv.fr

Légifrance, arrêté du 24 avril 2026 modifiant les épreuves ISP, articles 5 et 12
www.legifrance.gouv.fr

Constitution du 4 octobre 1958 — texte consolidé
www.legifrance.gouv.fr